



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC

Scott
Beauce-Nord
Le 19 juin 2025

Procès-verbal de la cent-soixante-septième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 19 juin 2025.

Les membres votants suivants étaient présents :

M. Luc Proulx	M. Harold Guay
M. Daniel Samson	M. Éric Cliche
M. Éric Durand	M. Serge Côté
Mme Danièle Provencher	M. Pierre Dumas
Mme Jenny Lehoux	M. Robert Mercier
M. Serge Lapointe	M. Jean Morissette
M. Dany Garant	M. Denis Dion
M. Gérald Grenier	M. Jocelyn Vallières

Les membres votants suivants étaient absents :

M. Jean Cliche
M. Gilles Paquet
M. Olivier Dumais
M. François Veilleux

Il n'y avait aucun observateur présent.

Étaient également présentes : Madame Véronique Brochu, directrice générale et Madame Sofianne Bouchard-Verret, adjointe à la direction.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 20 h 05 en présence de 16 administrateurs. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été transmis avant la rencontre.

Résolution CA167/19062025/001

*Il est proposé par monsieur Denis Dion
appuyé par monsieur Serge Lapointe
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER l'ordre du jour.

2.1 Déclaration d'intérêts des administrateurs

Aucun point d'intérêt n'est déclaré.

Section administrative COBARIC

3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Sont proposées mesdames Véronique Brochu comme présidente d'assemblée, ainsi que Sofianne Bouchard-Verret comme secrétaire d'assemblée.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Résolution CA167/19062025/002

*Il est proposé par madame Danièle Provencher
appuyé par monsieur Jocelyn Vallières
et résolu à l'unanimité*

*DE NOMMER Véronique Brochu en tant que président de l'assemblée en
plus de Sofianne Bouchard-Verret en tant que secrétaire d'assemblée.*

4. Élection des officiers

Madame Véronique Brochu présente les officiers siégeant en 2024-2025, soit :

M. Luc Proulx, président
M. Daniel Samson, 1er vice-président
Mme Jenny Lehoux, 2e vice-présidente
M. Olivier Dumais, secrétaire-trésorier
M. Danièle Provencher, administratrice

Elle mentionne que, de par son horaire chargé, monsieur Olivier Dumais souhaite laisser son poste si un autre administrateur est intéressé. Il est demandé à l'assemblée si quelqu'un souhaite remplacer monsieur Dumais en tant que secrétaire-trésorier. Monsieur Harold Guay est proposé. Monsieur Guay mentionne que pour obtenir sa présence lors des CE, ceux-ci devront se faire de jour. Tous sont d'accord.

Mme Véronique Brochu demande aux officiers sortants s'ils souhaitent demeurer à leur poste. M. Luc Proulx et M. Daniel Samson, Mme Jenny Lehoux et Mme Danièle Provencher répondent par l'affirmative.

Un nouvel administrateur questionne les membres sur le mandat du comité exécutif. La direction et M. Proulx lui répondent que ce dernier s'occupe de la majorité des éléments administratifs reliés au fonctionnement du COBARIC.

Mme Provencher mentionne que des élections municipales auront lieu cet automne. Il y a donc possibilité qu'elle ne puisse demeurer au CA ou au CE du COBARIC. Mme Brochu lui répond que le tout sera adressé lors du changement de représentant de la MRC du Granit, s'il y a lieu. Il s'agit de la même situation pour tous les représentants du milieu municipal.

4.1 Ouverture des élections

Aucune autre candidature n'a été soumise pour les postes d'officiers.

Les candidats suivants sont proposés en bloc par monsieur Denis Dion, appuyé par monsieur Gérald Grenier.

4.2 Président

M. Luc Proulx accepte sa nomination et est élu à titre de président.

4.3 1^{er} vice-président

M. Daniel Samson accepte sa nomination et est élu à titre de 1^{er} vice-président.

4.4 2^{ème} vice-président

Mme Jenny Lehoux accepte sa nomination et est élue à titre de 2^{ème} vice-présidente.

4.5 Secrétaire-trésorier

M. Harold Guay accepte sa nomination et est élu à titre de secrétaire-trésorier.

4.6 Administrateur

Mme Danièle Provencher accepta sa nomination et est élue à titre d'administratrice.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Résolution CA167/19062025/003

*Il est proposé par monsieur Serge Lapointe
appuyé par monsieur Denis Dion
et résolu à l'unanimité*

DE FERMER l'élection des officiers.

5. Lecture et adoption et suivi du procès-verbal de la 165e rencontre du CA du 9 avril 2025 (Doc.5)

Mme Brochu passe en revue le procès-verbal de la 165e rencontre du CA.

Résolution CA167/19062025/004

*Il est proposé par madame Jenny Lehoux
appuyé par monsieur Robert Mercier
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER le procès-verbal de la 165^{ème} rencontre du conseil d'administration du 9 avril 2025.

6. Lecture et adoption et suivi du procès-verbal de la 166^{ème} rencontre du CA du 9 juin 2025 (Doc.6)

Mme Brochu passe en revue le procès-verbal de la 166^{ème} rencontre du CA.

Résolution CA167/19062025/005

*Il est proposé par monsieur Danièle Provencher
appuyé par monsieur Éric cliche
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER le procès-verbal de la 166^{ème} rencontre du conseil d'administration du 9 juin 2025.

7. Dépôt du procès-verbal de la 61^{ème} rencontre du comité exécutif du 3 avril 2025 (doc. 7)

Mme Brochu dépose et passe en revue le procès-verbal de la 61e rencontre du comité exécutif.

8. Adoption des prévisions financières 2025-2026 (doc.8)

Les prévisions financières ont été présentées lors de l'assemblée générale annuelle du COBARIC, quelques heures avant le présent conseil d'administration. On demande si les membres ont des questions plus précises sur le document. On questionne sur la façon dont sont tarifés les offres de services.

Il est également mentionné qu'une colonne en pourcentage des états financiers serait appréciée. Mme Brochu répond que cette colonne existe, mais qu'elle n'a tout simplement pas été présentée à l'assemblée. Elle l'affichera dans les documents à l'avenir.

Résolution CA167/19062025/006

*Il est proposé par monsieur Éric Cliche
appuyé par monsieur Daniel Samson
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER les prévisions financières 2025-2026



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

9. Adoption de l'échelle salariale 2025-2026 (doc.9)

Mme Sofianne Bouchard-Verret quitte la salle.

Mme Brochu présente la recommandation du comité exécutif concernant la grille salariale. Ce sont des taux horaires qui sont présentés et n'incluent pas les avantages sociaux. Les 5 classes d'emploi s'échelonnent sur 10 échelons. Cependant, les prévisions financières adoptées comprennent l'ensemble des déductions à la source.

Résolution CA167/19062025/007

*Il est proposé par monsieur Gérald Grenier
appuyé par monsieur Jean Morissette
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER l'échelle salariale 2025-2026

10. Adoption du contrat de travail de la direction générale (doc.10)

La direction générale quitte la salle.

Résolution CA167/19062025/008

*Il est proposé par Robert Mercier
appuyé par monsieur Serge Côté
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER le contrat de travail de la direction générale.

11. Présentation des commentaires reçus à la suite de la consultation interministérielle du PDE 2024-2034 et des correctifs soumis (Doc.8)

Mme Brochu présente ce qu'est un plan directeur de l'eau et le contexte dans lequel les différents ministères se devaient de commenter le contenu du nouveau plan directeur 2024-2034.

M. Proulx demande si tous les commentaires apportés par les ministères se doivent d'être intégrés au PDE. Il est répondu que non, mais qu'une justification doit être apportée si un commentaire n'est pas intégré.

Un administrateur pose la question à savoir s'il serait pertinent d'inclure dans le PDE 2024-2034 la définition même d'un PDE pour les ministères qui pourraient ne pas savoir. Mme Brochu mentionne que la définition est obligatoire et est la même pour tous les PDE. Elle a été rédigée par le MELCCFP.

12. Correspondance du Domaine Taschereau (Doc.9)

Mme Brochu fait la lecture d'une correspondance obtenue de la part du Domaine Taschereau Parc nature pour remercier le COBARIC de son soutien financier pour la corvée de nettoyage annuel du parc. Elle en profite également pour mentionner le projet de lutte au myriophylle à épis qui prend place dans le grand marais Denis-Sylvain dans le domaine. Les travaux de caractérisation débuteront cet été.

13. Levée de l'assemblée

Résolution CA167/19062025/011

*Il est proposé par monsieur Denis Dion
et résolu à l'unanimité*

DE LEVER l'assemblée.

L'assemblée prend fin à 21h02.



No de résolution
ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

14. Distribution du questionnaire obligatoire du MELCCFP

Les formulaires sont distribués et remplis par tous. Les personnes présentes en ligne recevront le formulaire à compléter par courriel.

M. Luc Proulx
Président

Mme Véronique Brochu
Secrétaire